

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

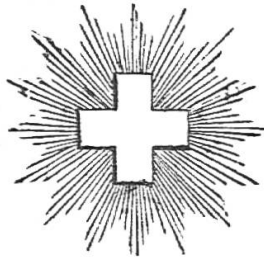
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

XXII^e Année.



1^{er} FÉVRIER 1886.

N^o 3.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française : Cours de M. Compayré (suite). — Origine du nom d'Amérique. — La langue française en Suisse (premier article). — Nécrologie vaudoise : Guignard et Corthésy. — Nécrologie neuchâtoise : M. le docteur Roulet, directeur de l'instruction publique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. Travaux manuels : Leçon de coupe. Mathématiques.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Cours de M. Gabriel Compayré.

(Suite).

Mon dessein de poursuivre l'étude de ce cours, la plume à la main et chapitre par chapitre, trouve un obstacle inattendu dans le fait que le nombre des ouvrages pédagogiques dont l'*Educateur* aura à rendre compte s'est accru notablement. Mais comme aucun de ces livres n'a tout à fait l'importance de celui du professeur de Paris, nous continuons notre examen, mais en pressant le pas et sans nous arrêter trop longtemps à la même place.

L'*Education physique* prend 22 pages du volume de M. Compayré et peut se résumer dans le mot de l'école de Salerne : *un esprit sain dans un corps sain*, mais avec l'explication de Locke, qui voit dans ces paroles la brève mais complète définition du bonheur dans ce monde.

Une autre idée fondamentale est celle que le développement du corps n'est pas seulement utile à ce dernier, mais qu'il ne l'est pas moins à l'âme elle-même en général, et non seulement à l'esprit proprement dit.

La physiologie de M. Spencer ne pouvait manquer d'être appelée en témoignage dans un traité de l'Éducation physique. Car pour le professeur anglais, la première condition du succès, c'est d'être *un bon animal*, attendu que pour la nation comme pour l'individu la force et la hardiesse font le salut.

L'éducation physique est envisagée encore à un autre point de vue c'est-à-dire comme préparation à cette éducation professionnelle préconisée par Rousseau et qui est à l'ordre du jour de l'école en Europe.

La conséquence que l'auteur tire des principes précédents c'est que les maîtres de l'enfance ne peuvent étudier avec assez de soin les lois de la physiologie et de l'anatomie et devront y joindre leurs observations personnelles sur les enfants qu'on leur confie.

Le conseil est bon, mais pas aussi facile à suivre qu'on le croirait, quand l'instituteur a une école nombreuse à instruire sur toutes les choses dont se composent nos programmes complexes.

Hygiène et gymnastique, nous le savons, sont les deux parties essentielles de l'éducation physique et M. Compayré a raison d'y insister ; trop de maîtres encore peuvent l'oublier.

La propreté, qui est une vertu selon Volney, l'auteur des *Ruines de Palmyre*, et une demi-vertu selon S^t Augustin, est signalée par M. Compayré comme un indice de la pureté de l'âme. C'était aussi l'opinion d'une femme distinguée, Madame Pape-Carpentier.

Les instructions *officielles* où M. Jacoulet, inspecteur général de l'enseignement, a résumé les règles de l'hygiène, sont très sages ; en partie cependant elles s'appliquent aux internats plutôt qu'aux familles, où l'instituteur ne peut intervenir pour faire donner des *aliments chauds* à ceux qui n'en ont quelquefois pas même de froids.

En proposant la Suisse et l'Allemagne pour modèles à la France en ce qui concerne la gymnastique, qui a eu de la peine à entrer dans les mœurs scolaires de ce pays, M. Compayré blâme l'engouement avec lequel on se livre parfois à ces exercices du corps, qui ne doivent être qu'un moyen et non un but. Les machines trop compliquées, les raffinements, sont justement condamnés.

La supériorité du jeu ou des jeux de l'enfance sur les mouvements artificiels de la gymnastique est proclamée par l'auteur qui s'appuie encore ici du nom et des paroles de M. Herbert Spencer. La raison de cette supériorité est aisée à comprendre. Le

jeu a le grand avantage d'amuser l'enfant et de le rendre heureux, pendant que la gymnastique finit par le fatiguer et l'ennuyer. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée des deux écrivains et nous avouons franchement ne nous être pas assez préoccupé jusqu'ici de ce côté de l'éducation physique. Peut-être étions-nous aussi sous l'empire de l'excessif développement donné aux jeux par les compatriotes de M. Spencer, et par les accidents auxquels ils donnent lieu. M. Compayré n'est pas plus partisan que nous de la *muscularité*, et ne songe pas à le dissimuler, à l'exemple de M. Taine, qui a tracé un tableau si vivant de l'éducation physique dans la Grande Bretagne.

Mais si la gymnastique et les exercices du corps ont leurs fanatiques, que dire de ses détracteurs, qui regardent les exercices comme rapprochant l'homme de la bête, ainsi que l'a fait l'évêque de Versailles ?

Hélas, l'ascétisme avec ses macérations et son mépris pour tout ce qui tient au corps, a souvent produit le résultat que le profond penseur et spiritualiste chrétien, Blaise Pascal, a caractérisé dans ce mot fameux :

« *Qui veut faire l'ange fait la bête* ».

ALEXANDRE DAGUET.

HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

Origine du nom d'Amérique

Depuis plus de trois siècles déjà, le Florentin Améric Vespuce (Amerrigo Vespucci) est considéré avec raison comme l'homme qui a donné son nom au nouveau monde. Le prénom de Vespuce, devenu si célèbre n'est pas italien, mais espagnol ; Vespuce reçut de ses parents le nom de Albéric (Alberigo) que les Espagnols transformèrent en celui d'Améric (Amerrigo). Par quel enchaînement de circonstances, le continent découvert par Colomb reçut-il le nom d'Améric et comment se fait-il qu'on ait choisi le prénom de préférence au nom de famille du célèbre navigateur florentin ? L'étude de cette question n'est pas sans intérêt, comme on va le voir.

C'est à Martin Waltzemuller (Waldsee-Muller), né à Fribourg en Brisgau en 1480 ou 1481, professeur au gymnase de St-Dié en Lorraine, que revient l'honneur d'avoir baptisé le nouveau monde. Les loisirs de l'école permettant à Waltzemuller de s'occuper de différentes choses, il créa en 1506 une imprimerie d'où sortirent plusieurs ouvrages importants et en 1507 il écrivit sa *Cosmographia Introductio* (Introduction à la description du monde), travail auquel il ajouta la relation des voyages de Vespuce. Le maître d'école de St-Dié proposa à ce sujet, peut-être par ignorance des

services rendus par Colomb, d'appeler America ou Americi Terra (Terre d'Améric) la partie du nouveau monde qu'on supposait avoir été découverte par Vespuce, et, comme à cette époque on avait l'habitude de placer le nom de famille avant le prénom, de même que cela se pratique encore chez nous, Walzemuller fut induit en erreur et prit le nom d'Améric pour le nom de famille de l'illustre Toscan.

Grâce aux nombreuses relations de ses voyages que Vespuce fit publier de 1507 à 1516, le nom de Colomb fut totalement éclipsé, et la proposition de nommer le nouveau monde America rencontra partout, sauf en Espagne, l'accueil le plus favorable. Il est probable aussi que l'analogie frappante de ce nom avec ceux de l'ancien monde, Asia, Africa et Europa, ne contribua pas peu au succès de la proposition de Waltzemuller, mais ce n'est que quinze ans plus tard que l'idée du professeur de St-Dié fut mise à exécution de la manière suivante :

En 1522 un éditeur de Strasbourg publia une nouvelle édition de l'Atlas de Ptolémée et y ajouta une carte du Nouveau-Monde, dessinée par Waltzemuller, portant l'inscription de : Terra America. Dans cette même année de 1522 le nom d'Amérique figure aussi sur une Mappemonde dressée par Apianus ; deux ans plus tôt il se trouvait déjà sur un globe construit à Milan, mais il ne fut généralement accepté qu'après la publication du grand Atlas d'Ortelius, à Anvers 1570. Quant aux Espagnols et aux Portugais ils continuèrent, comme par le passé, à désigner l'Amérique sous le nom général de : les Indes ou les Indes Occidentales.

Tel est le résumé de ce que l'histoire nous apprend de positif sur l'origine du nom du quatrième continent. Mais la critique et l'envie sont sans pitié. L'éminent Dr K. Wurzburger que nous avons partiellement suivi dans cette rapide esquisse, mentionne encore, à titre de curiosité, une autre origine du nom d'Amérique et qui revient à ceci.

Il se trouve, dans la république de Nicaragua, une province appelée Chontales qui est traversée par une chaîne de collines élevées à laquelle les indigènes, depuis un temps immémorial, ont donné le nom de Améric ou Amérique. M. Jules Marcoue, l'auteur de cette thèse, cherche, depuis quelques années, à prouver que c'est le nom de cette chaîne de collines que les Européens ont donné au Nouveau-Monde et non celui de Vespuce, et, pour prouver son dire, il se base sur le fait que le nom de Amérique, donné à ces collines, est d'origine indigène puisque la terminaison des noms géographiques en ique ou ie est très fréquente dans l'Amérique centrale. De nos jours encore, selon M. Marcoue, les montagnes en question de Nicaragua portent le nom d'Amérique tout comme en 1502, époque vers laquelle Colomb dut visiter ces côtes, ses vaisseaux en réparation étant ancrés entre la terre ferme et l'îlot de la Huerte. De plus, Christophe Colomb, dans une de ses relations de voyage, mentionne plusieurs contrées riches en mines d'or et cite entre autres la province de Ciamba de Ca-

rambura qui touche à la chaîne des collines appelées Amérique ce qui fait croire à M. Marcoue que le grand navigateur génois a forcément dû entendre le nom d'Amérique, lors même qu'il n'en dit rien dans son journal. Ce silence s'expliquerait facilement par la maladie et les chagrins qui pesaient sur lui au moment où il rédigeait ses mémoires dans sa prison de la Jamaïque. Au dire de M. Marcoue, le mot de Amérique, synonyme du pays de l'or, se répandit d'abord dans les ports des Indes Occidentales, puis dans ceux de l'Europe, d'où il pénétra dans l'intérieur du continent, jusqu'en France, où, selon les témoignages d'un imprimeur de St-Dié — Martin Waltzemuller — il fut considéré comme un nom indien, appartenant à une contrée du nouveau monde riche en mines d'or. De là le nom d'Amérique.

Mais l'imprimeur de St-Dié qui avait puisé ses connaissances sur le nouveau continent dans les récits d'Albéric Vespuce, publiés en latin en 1505 et en allemand en 1506, crut reconnaître l'origine du nom de Amérique dans celui du navigateur florentin et de sa propre autorité, il changea dans un écrit le nom d'Albéric en celui d'Améric. Cet écrit, accompagné d'une carte portant le nom d'Amérique ne pénétra en Espagne que longtemps après la mort de Colomb et de ses compagnons de voyage de sorte qu'il ne resta personne pour en signaler la falsification. L'opuscule en question fut, dans la suite, réimprimé à Strasbourg et à Bâle, mais il passa presque inaperçu.

* * *

Si les arguments employés par M. Jules Marcoue pour défendre sa thèse manquent absolument de base, que faut-il penser de cette singulière distraction de M. Vivien de Saint-Martin ?

M. Vivien de Saint-Martin, l'auteur de l'Histoire de la Géographie, (Paris, Hachette et C^{ie}, 1873) dit à la page 86 de ce travail si remarquable : « Hérodote sait que l'Ister (Danube) vient du fond « du pays des Celtes et qu'il a sa source près de Pyrène, nom « qu'il applique à une ville, mais qui appartient bien plus probablement à une montagne, non aux Pyrénées, comme on peut le « penser d'abord, *mais au Brenner, le colosse des Alpes tyroliennes, d'où sort en effet, l'Inn, principale branche du Danube, et « physiquement sa véritable source.* »

Chacun sait que l'Inn, la principale source du Danube ne sort pas du Brenner, *le colosse des Alpes tyroliennes*, mais bien du petit lac de Lunghino, dans la Haute Engadine, au sud-ouest du col du Septimer, dans les Alpes grisonnes, à 150 kilomètres à l'ouest du Brenner, distance comptée en ligne droite et à vol d'oiseau.

Quant au Brenner (Mons Pyrenaëus) ce n'est qu'un colosse au petit pied, comparé aux autres sommets des Alpes tyroliennes, car il n'a que 2034 mètres de haut, pendant que l'Ortler mesure 3905 mètres, le Weisskugel 3742 mètres, le Pic de Venise 3674 mètres et le Massif de Stubay 3598 mètres.

Voilà les colosses du Tyrol et non pas le Brenner, que certes, les géographes n'auraient jamais mentionné s'il n'avait donné son nom à la plus belle route alpestre de l'Autriche

THÉOPHILE ZOBRIST.

LA LANGUE FRANÇAISE EN SUISSE

Les journaux géographiques de France se préoccupent de la situation de notre pays, au point de vue du mouvement des langues française et allemande.

D'après certains recensements officiels, le français aurait perdu du terrain de 1860 à 1885. M. Knapp, archiviste-secrétaire de la Société de géographie de Neuchâtel, a cru devoir rectifier ces données dans une lettre adressée à l'*Alliance française*. Il constate que, si l'émigration allemande gagne dans le canton de Neuchâtel, à la troisième génération, les familles émigrées parlent le français et oublient même souvent complètement leur langue d'origine. Dans la ville de Fribourg, l'allemand s'en va, ainsi que dans plusieurs villages voisins. A Bienne, ville, autrefois plus allemande que française, il se publie plusieurs journaux français. Le même fait se reproduirait encore dans d'autres parties de la Suisse où se croisent les deux idiomes.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qui éclaireraient cette question du mouvement des langues qui intéresse la linguistique, l'ethnographie et l'histoire.

Une bonne nouvelle pour l'avancement de la langue et des lettres françaises, c'est le rétablissement à l'Université de Berne de la chaire de littérature française. Cette chaire avait été supprimée pour faire place à une chaire des langues et littératures romanes occupée par un Suisse-allemand pour lequel le français n'était qu'un accessoire.

Comme le fait observer le correspondant de Berne du *Journal de Genève*, il convient qu'il y ait une chaire de littérature française à l'Université de Berne, c'est-à-dire d'un canton qui a une population française de 100,000 âmes. On avait vu, avec peine, cette chaire disparaître en 1873 et on y voyait un effet de cet esprit de germanisation envahissant et brutal qui imposait au Jura des inspecteurs qui ne savaient pas le français et devaient recourir à des plumes complaisantes pour rédiger leurs ukases ou leurs Bericht (referat) à la direction de l'Instruction publique.

NÉCROLOGIE VAUDOISE.

G U I G N A R D — C O R T H É S Y

Le 8 décembre dernier est mort à Lausanne un vieillard connu de tout le corps enseignant vaudois, M. Gabriel Guignard, ancien maître d'écriture aux Ecoles normales. — Né en 1806, il débuta dans la carrière comme régent ou instituteur primaire à Vaulion en 1823; puis à Oron en 1825. En 1832, il fut nommé maître de calligraphie, d'orthographe et d'arithmétique au collège d'Yverdon. De là, il passa, en 1837, aux écoles primaires de Lausanne qu'il desservit dans trois classes différentes jusqu'en 1859, soit pendant 22 ans. En 1847, il fut nommé maître de calligraphie aux Ecoles normales : c'est là que le plus grand nombre des régents en fonction actuellement ont pu apprécier la bonté de son caractère et les qualités de sa méthode; leur écriture, de ceux du moins qui ont su suivre ses préceptes et s'approprier ses principes, en a pris un air de famille qui frappe. — Bien qu'occupant un poste modeste, M. G. Guignard était fort aimé des élèves. Comme maître primaire, il a aussi laissé d'excellents souvenirs. — En 1869, il a publié un recueil de modèles d'écriture qui fera passer son nom et sa méthode à ses successeurs. — En somme, vie laborieuse et effacée par modestie, caractère affable, existence toute de dévouement à la cause de l'instruction : voilà ce que rappellera le nom de M. G. Guignard; gardons-lui un souvenir reconnaissant.

A peu près dans le même temps que s'éteignait dans un âge avancé le vénéré M. Guignard, un accident terrible enlevait à 39 ans, au corps enseignant primaire l'un de ses membres les plus dévoués; aux écoles de Bex, un maître chéri et à une jeune famille son appui naturel.

M. Félix Corthésy, régent à Bex depuis 1869, voulant, le 13 décembre écoulé, monter à Aigle sur le train déjà lancé, tomba si malheureusement qu'il eut les deux jambes coupées. Il en mourut le lendemain. — Je ne crois pas que M. Corthésy se soit douté de la popularité dont il jouissait à Bex, popularité réelle et de bon aloi qui s'est manifestée le jour de son enterrement; jamais on n'a vu un convoi aussi nombreux. Contrairement à l'usage, mais à cause de la rigueur de la saison, les autorités scolaires et communales avaient décidé de célébrer le culte dans le temple paroissial qui s'est trouvé littéralement comble. M. le pasteur Correvon, M. l'inspecteur Dufion et M. Hostache, un octogénaire, ont adressé successivement à la foule recueillie des paroles de consolation et d'espérance. — M. C. a su se concilier l'affection de chacun par une complaisance inépuisable, un grand fond de droiture, d'affabilité et de gaîté, et par des talents pédagogiques très réels. Travailleur infatigable, il a publié, tout en s'occupant d'une foule de choses utiles à ses concitoyens, un manuel d'instruction civique, parvenu en quelques mois à sa 2^{me} édition, qui venait de sortir de

presse. Il a collaboré à la rédaction d'un traité de géométrie élémentaire, avec son collègue M. Frossard. Il a créé à l'usage des écoles une pépinière qu'il dirigeait avec un de ses collègues. Il y a peu d'institutions utiles et pour lesquelles il faut du désintéressement, dont M. C. ne se soit pas occupé. Sa mort a été réellement un deuil public ; elle laisse dans le cœur de ceux qui ont connu le défunt un sentiment de tristesse et de regret qui s'effacera difficilement.

G. COLOMB, *régent à Aigle.*

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE.

M. ALBERT-LOUIS ROULET

Une mort prématurée, quoique prévue, vient de frapper à Colombier, près du chef-lieu, M. le docteur Albert-Louis Roulet, président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Lorsque au mois de mai 1884, M. le conseiller d'Etat Roulet, alors plein de vie, de force et d'enthousiasme, présidait à la pose de la première pierre du nouveau bâtiment académique, que plus tard, il dirigeait la réunion des délégués des districts réunis au Château en une sorte de synode scolaire, personne n'aurait pu se douter que ce magistrat serait enlevé si tôt à ses hautes fonctions et à son activité peu commune. Plus tard encore, il y a quelques mois, de concert avec son collègue M. le conseiller d'Etat Comtesse, il allait en France étudier les écoles professionnelles de Lyon et de Paris. Mais un mal cruel et qui ne pardonne guère venait se déclarer tout à coup et trancher une vie qui semblait encore si pleine de promesses et d'avenir.

M. Roulet sortait d'une famille considérée de Peseux, où il était né le 30 septembre 1841. Après des études préliminaires au collège latin de Neuchâtel et aux auditoires antérieurs à l'Académie actuelle, il alla les compléter à Fribourg en Brisgau. S'étant voué à la médecine, il se forma à cet art dans les écoles de Paris et de Berlin. Oculiste distingué, il était regardé comme tel par les sommités de la science, notamment le célèbre Græfe, de Berlin. Ce dernier s'étonnait qu'on vint le consulter de Neuchâtel, lorsqu'on possédait un spécialiste de cette force dans la contrée.

Mais au bout de plusieurs années de pratique médicale, en 1877, M. Roulet quittait cette carrière pour se consacrer entièrement aux affaires publiques. Il se voyait porté au Conseil d'Etat et à la direction de l'Instruction publique, pour laquelle le qualifiaient ses connaissances variées.

Monarchiste dans le principe, puis conservateur prononcé, M. Roulet était devenu ardent républicain et l'un des chefs du parti radical, qui perd en lui un de ses hommes les plus capables et les plus dévoués. Sa vie privée a été celle d'un homme de bien et d'un bon père de famille. Ses derniers moments ont été marqués par l'expression des sentiments les plus résignés et les plus chrétiens.

Les funérailles de M. Roulet, qui se feront à Colombier dimanche, le 17, porteront l'empreinte d'un deuil public par le grand concours de citoyens, d'hommes d'école et des élèves des écoles qui se préparent à y prendre part.

P. S. — Les funérailles de M. Roulet ont été célébrées au milieu d'un grand concours de personnes. Des délégués des Conseils d'Etat de trois cantons voisins, Genève, Vaud et Fribourg, assistaient au convoi. M. Numa Droz représentait le Conseil fédéral.

Cinq discours ont été prononcés par M. Grether, le pasteur de Colombier, M. Comtesse, conseiller d'Etat de Neuchâtel, M. Gavard, l'un des délégués de Genève, M. Dubois, vice-recteur de l'Académie, et M. Latour, instituteur primaire à Corcelles, comme président de la Société pédagogique cantonale. M. Grether a fait ressortir les sentiments de foi manifestés par M. Roulet dans la douloureuse maladie qui l'a enlevé à sa famille et au pays; M. Comtesse a parlé du savant médecin, du citoyen et du magistrat; M. Gavard a dit les relations de M. Roulet avec Genève; M. Dubois, les mérites du défunt en ce qui concerne l'instruction supérieure et l'Académie; enfin M. Latour a exprimé la reconnaissance du corps enseignant primaire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Le synode de Courtelary a discuté dernièrement la question des écoles enfantines. M^{lle} Botteron a présenté un rapport sur la question, où elle insiste sur l'opportunité d'introduire le système Frœbel, c'est-à-dire de développer l'intelligence pour la préparer aux études proprement dites. Le corps enseignant des écoles frœbeliennes serait payé par l'Etat et les communes, non par les particuliers. Car ce sont surtout les pauvres qui profiteraient de ces écoles.

M. Stauffer, instituteur à St-Imier et dont nous avons publié une poésie, il y a quelque temps, lit un travail sur la réélection périodique des instituteurs et ne conclut pas en sens contraire, mais désire que la nomination ait lieu six mois avant l'expiration des fonctions de l'instituteur en élection. Il voit bien les inconvénients de la réélection, mais il pense que le moyen qu'il propose, soit d'une fédération des instituteurs, obvierait à bien des misères. Les synodes du Jura seront consultés sur la question

LUCERNE. — Le corps enseignant du canton et les amis de l'école ont appris avec une extrême satisfaction que par décret du Grand-Conseil lucernois, M. Thalman, qui vient d'atteindre sa 89^e année et qui avait été réélu instituteur secondaire dans l'Entlibuch, serait mis à la retraite avec 1000 francs de pension. Ce vénérable vieillard, que plusieurs de nos collègues de la Suisse française se rappelleront avoir vu et entendu au *Lehrertag* de So-

leure et qui a enseigné pendant 72 années consécutives, jouit encore d'une verte vieillesse. « Nous lui souhaitons, dit à ce sujet » la *Schweizerische Lehrer Zeitung*, du 9 janvier, un grand nombre d'années heureuses. » Le corps enseignant de la Suisse française s'associera, nous en sommes sûrs, à ce vœu des représentants de la presse pédagogique de la Suisse allemande.

TESSIN. — Le gouvernement actuel de ce canton a remplacé les livres d'histoire suisse en usage sous le régime précédent, ceux de Daguet et Zchokke, par le livre de Marti, ancien directeur de l'École normale de Schwytz, traduit en italien par M. Pedrazzini. Un journal que l'*Educatore* de Bellinzone ne nomme pas, donne de cette substitution la raison suivante : « Le livre de Daguet est » d'un libéral et celui de Zchokke d'un protestant, et il a été impossible à ces deux écrivains de se dépouiller des préjugés de » leur parti et de leurs convictions propres. Il nous semble à nous, » remarque l'*Educatore* de Bellinzone, du 15 novembre, que » M. l'abbé Marti n'est pas exempt des préjugés de son état et de » son canton, l'un des fauteurs du Sonderbund et des protecteurs » des Jésuites. »

C'est en effet toujours la même partialité de vues. On découvre le fétu dans l'œil d'autrui et pas la poutre qui est dans le sien. Nous aurions cru à M. Pedrazzini plus de largeur et de justice. Dans le Tessin comme ailleurs, il y a une jeune école qui trouve les anciens timides, trop tièdes. Mais qu'ils prennent garde qu'il ne leur arrive ce qui est arrivé en plusieurs endroits ; ils font les affaires de l'ennemi sans s'en douter et travaillent à l'écrasement de leurs idées.

PARTIE PRATIQUE.

TRAVAUX MANUELS

Leçon de coupe. 2^{me} degré, d'après la méthode simultanée.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX.

1. Un tableau quadrillé à 5 cm ; largeur, 1. 40 à 1. 50^m ; hauteur, 1^m.
2. Une règle plate.
3. Une chemise de fillette confectionnée et une deuxième dont les pièces seront détachées. Cette dernière sera découpée soit sur toile, soit sur papier.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT PARTICULIERS.

Chaque élève possèdera :

1. Un cahier quadrillé qui renfermera *le dessin* des vêtements étudiés dans les 2^{me} et 3^{me} degrés, *les conseils* à suivre sur le choix

des toiles, étoffes etc., les *quantités* nécessaires pour la confection du linge de ménage et du linge de corps.

2. Pour la coupe du patron, du papier uni et assez fort pour écrire lisiblement les dimensions et le nom des parties qui composeront le vêtement étudié.

3. Un mètre (ruban).

4. Ciseaux, dé, aiguilles, fil, crayon, règle.

OBSERVATION : Avant de commencer la leçon je m'assure que toutes les élèves possèdent les objets énumérés ci-dessus. Il ne doit pas y avoir d'exception. On sait que les élèves pauvres reçoivent gratuitement les fournitures pour l'école de travail (Art. 8 de la loi sur les écoles de travail pour filles, du 27 octobre 1878).

Leçon.

Sujet : Chemise simple de fillette.

PLAN.

1. Explications théoriques (parties de la chemise).
2. » » répétées dans le dessin de ce vêtement.
3. Coupe du patron sur papier.
4. » » » » toile.

I. EXPLICATIONS THÉORIQUES.

Moyens d'enseignement : une chemise de fillette confectionnée.

» » » » non confectionnée.

La chemise de fillette est un vêtement non ajusté. Elle se compose de deux parties principales : *Le corps de la chemise* et *les manches* (je montre les parties).

Le corps de la chemise comprend : 1° le corps de la chemise proprement dit ; 2° les pointes ; 3° l'encolure, et 4° les emmanchures (je montre ces parties séparément).

1. *Le corps de la chemise* est plus large dans le bas que dans le haut ; dans toute chemise bien confectionnée il doit en être ainsi. La largeur a été obtenue par un morceau que vous voyez représenté par cette partie (je la montre) que j'ai nommée ? — Réponse.

2. *Les pointes* sont ajoutées au corps de la chemise soit par une couture rabattue, soit par un surjet. Quelle espèce de couture réunit les parties de cette chemise-ci ? — Réponse.

3. *L'encolure ou tour de cou* se fait de différentes manières. La plus simple, celle que représente notre modèle, se compose d'une coulisse fermée par une petite bande d'étoffe, ou un ruban de coton croisé, ou de fil posé en dessous du bord de l'encolure et dans lequel on passe un cordon dont les extrémités sortent devant en se croisant par deux œillets faits exprès.

Même procédé pour les emmanchures et les manches.

Exercice : Répétition des explications ci-dessus.

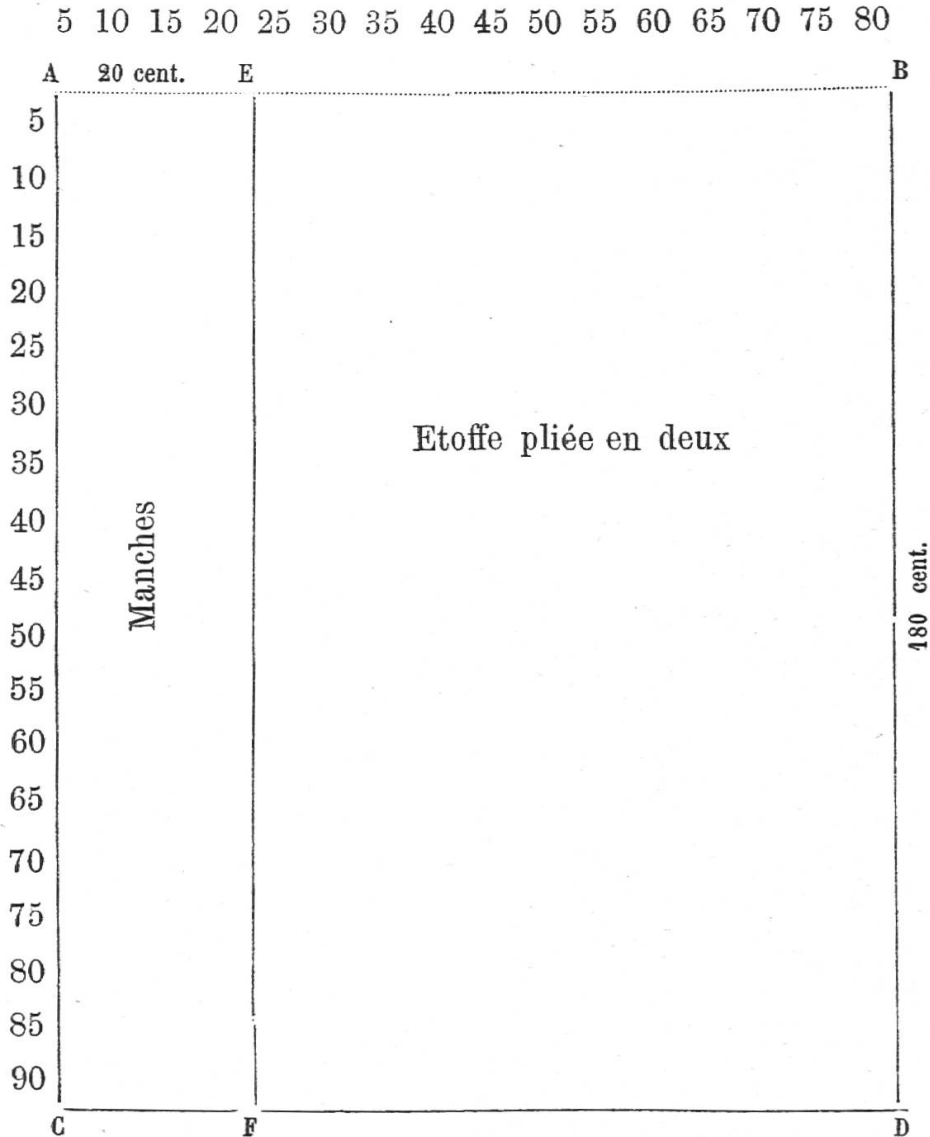
II. DESSIN DU VÊTEMENT.

Moyens d'enseignement : cahier quadrillé, règle et crayon.

Pour confectionner cette chemise il faut un morceau de toile de 1. 80^m de long sur 80 cent. de large (à inscrire).

Je représente à la planche le morceau de toile par un rectangle comme suit :

Fig. 1.



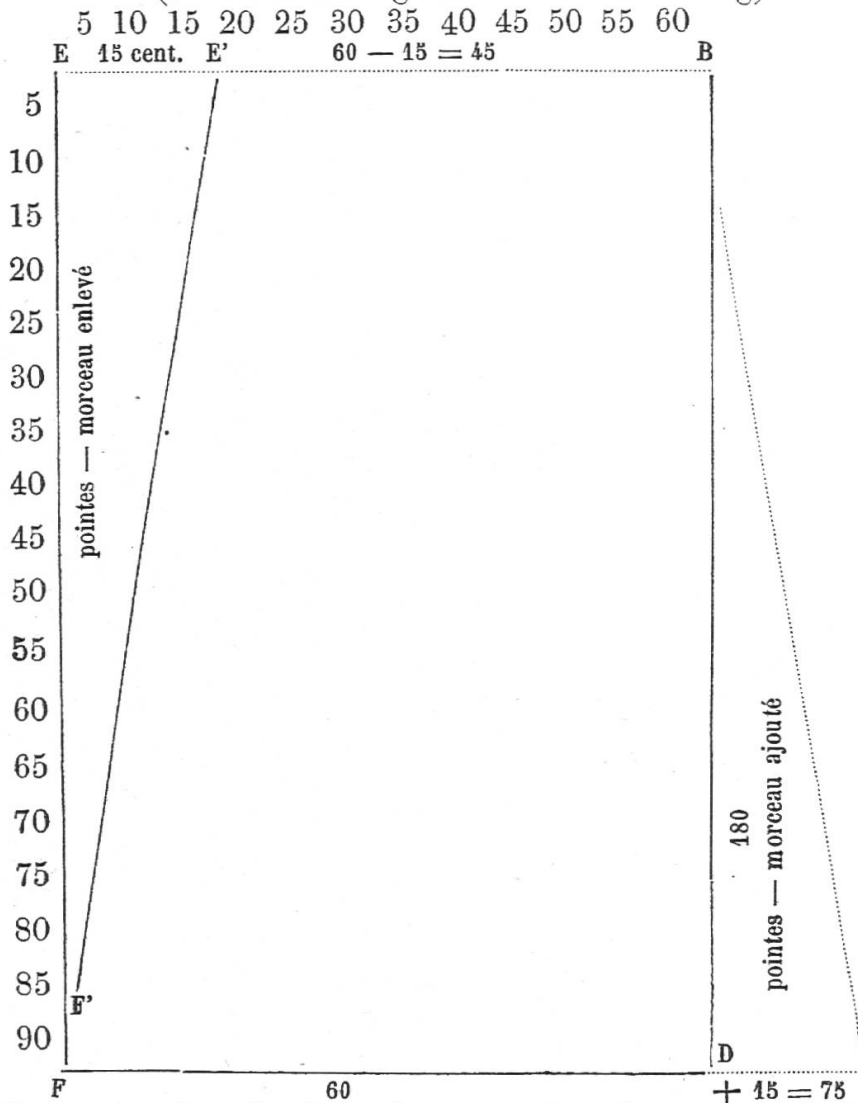
Le rectangle $a b c d$ représente l'étoffe pliée par le milieu ; la ligne $a b$ le pli formé par le milieu de l'étoffe.

Commandements : Dessinez le rectangle $a b c d$.— Inscrivez les dimensions modèle (voir planche).

Le rectangle que vous avez dessiné représente le morceau de toile qui doit servir à la confection de la chemise. Dans ce morceau il y a donc le corps de la chemise, les pointes et les manches. Ces deux dernières parties nous les prendrons dans la largeur de la toile.

Fig. 2.

(60 cent. de large sur 180 cent. de long).



Du rectangle $a b c d$ j'enlève une pièce de 20 cent. de larg., ou le $\frac{1}{4}$ de la largeur totale sur 180 cent. de long., que je représente par le rectangle $a e c f$ et qui servira pour confectionner les manches. Je dessine et j'inscris nom et dimensions.

Commandements : Dessinez le rectangle $a e c f$. — Inscrivez nom et dimensions (modèle voir planche).

Avant de passer à la deuxième figure, je m'assure, par quelques questions, que les élèves ont compris ce qu'elles ont dessiné.

Questions. — Indiquez-moi à l'aide des figures représentées à la planche la pièce qui représente la toile pour la confection entière de la chemise ? — Combien de centim. en long. ? en larg. ? — Indiquez la pièce qui donnera les manches ? — Combien de long. ? combien de larg. ? — Les manches enlevées, indiquez-moi les dimensions du morceau de toile qui vous reste ? — Par quelle figure est-il représenté ? — Dessinez ce dernier rectangle (voir planche) 2^e fig.

Fig. 2.

Le rectangle $e b f d$ représente donc le corps de la chemise avec les pointes, l'encolure et les emmanchures. Les pointes se coupent comme suit : dans la largeur $e b$ je prends 15 centim. qui sont représentés par la ligne $e e'$; du point e' je tire une oblique au point f' . La long. $e f'$ aura 170 centim. Le triangle $f' e e'$ représente les pointes. J'inscris nom et dimensions (voir planche).

Commandements : Dessinez le triangle $f' e e'$. — Inscrivez nom et dimensions.

Supposons que les pointes sont coupées. Je reporte sur la ligne $f d$ (je la montre) la ligne $e e'$ du triangle $f e e'$ (je la montre).

La largeur en bas du corps de la chemise sera donc augmentée de combien de centimètres ? — La largeur totale sera donc de combien de cent. ? — La largeur du haut diminuée des pointes reste à combien de cent. ? — (Je marque par une ligne ponctuée le morceau ajouté et j'inscris nom et dimensions).

Commandements : Dessinez le morceau ajouté. — Inscrivez nom et dimensions (modèle voir planche).

Même procédé pour l'encolure et les emmanchures.

Exercice : Répéter à l'aide de questions les dimensions du vêtement étudié.

Manches.

3^{me} Figure.

Même procédé que ci-dessus.

III. COUPE DU VÊTEMENT (SUR PAPIER).

Moyens d'enseignement : Feuilles de papier, règle et crayons ; mètre, dé, aiguilles, fil.

Les élèves connaissant parfaitement les dimensions du vêtement, le travail se réduit à donner les ordres suivants :

Pour plus de facilité, les dimensions seront réduites de moitié.

Com. Mesurez une long. de 90 cent. (je montre). — Coupez. — Prenez une largeur de 40 cent. (je montre). — Dessinez la ligne. — Coupez.

Questions. Que représente le morceau de papier que vous venez de couper ?

Com. Dessinez le rectangle qui vous donnera les manches.

Questions. Combien de cent. dans la larg. ? — Combien dans la long. ?

Com. Dessinez le rectangle. — Coupez-le. — Pliez soigneusement ce morceau et écrivez « Manches ». — Mettez-le de côté.

Questions. Quelle partie de la chemise représente le morceau de papier qui vous reste ? — Par quelle figure est-il représenté à la planche ?

Com. Dessinez les pointes — morceau à enlever.

Questions. Combien de cent. dans la larg. ? Combien de cent. en long. ?

Com. Dessinez. — Coupez.

Posez les pointes : Je place le côté large au bas de la chemise

et du côté à fil droit. — Je montre et j'en pose une devant les élèves qui bâtissent ensuite leur patron.

Ce travail fait je procède à de nouvelles questions, tenant un patron en main.

Questions : Quelle partie de la chemise représente le patron que je vous montre ? — Quelle largeur dans le bas ? dans le haut ? etc.

Même travail pour l'encolure et les emmanchures.

IV. COUPE DU VÊTEMENT (sur toile).

Mêmes procédés que pour la coupe du patron sur papier.

Mêmes moyens d'enseignement, à l'exception du papier, qui se trouve remplacé par la toile.

Conditions du succès, — Les leçons de coupe seront données dans des heures particulières ; le nombre des élèves ne dépassera pas 20 pour une seule maîtresse ; une salle spéciale sera préparée et affectée aux leçons de couture. (Généralement la forme des tables qui convient très bien pour l'écriture ne peut absolument pas convenir pour les deux derniers exercices mentionnés ci-dessus).

UNE INSTITUTRICE.

MATHÉMATIQUES.

PROBLÈMES PRÉSENTÉS PAR M. L. BAATARD.

Solution des problèmes parus dans le n° du 15 décembre.

1° Exprimer l'aire d'un trapèze au moyen des 2 bases et des 2 diagonales.

Soit A B C D un trapèze ; A B étant la petite base et C D la grande. Représentons par a, b, c, d respectivement les 2 bases C D et A B et les 2 diagonales A D et B C. Menons par le point B une parallèle à la diagonale A D. Elle rencontrera la grande base en un point E. Il est facile de voir que le trapèze est équivalent au triangle C B E ; on a en effet triangle A C B équivalent à A D B comme ayant même base A B et même hauteur, en outre triangle A D B égal à B D E comme moitiés d'un parallélogramme. Or dans le triangle C B E on a C B = d B E = A D = C et C E = a + b. Représentons par 2 p la somme a + b + c + d on aura pour la surface cherchée

$$S = \sqrt{p(p-c)(p-d)(p-a-b)}$$

2° La perpendiculaire abaissée de l'une des extrémités de la petite base d'un trapèze sur la grande forme avec la diagonale un triangle de 12^m de pourtour dont elle est le plus petit côté. Ce trapèze, isocèle, ayant 10^m,80 de surface et 14 mètres de pourtour, déterminer chacune de ses bases.

Solution.

Soient A B C D un trapèze, A B la petite base, C D la grande, les lettres A et C étant à gauche et posons C D = a et A B = b.

Abaissons de A la perpendiculaire A E sur la grande base. Il est facile de constater que l'on doit avoir dans un trapèze isocèle.

$$2^{\circ}. C E = a - b \text{ d'où } C E = \frac{a - b}{2}$$

$$\text{et } E D = a - \frac{a - b}{2} = \frac{a + b}{2}$$

Posons un instant $E D = x$ $A E = y$ et $A D = z$

D'après la formule connue pour la surface du trapèze, les données du problème et le théorème de Pythagore on a les équations

$$\begin{aligned} x y &= 10,80 \\ x + y + z &= 12 \\ x^2 + y^2 &= z^2 \end{aligned}$$

La seconde fournit $x + y = 12 - z$ Elevons cette équation au carré, remplaçons $2 x y$ par sa valeur 21,6 et comparons avec la 3^{me} équation, on en déduit immédiatement

$$z = 5,1$$

On a alors

$$\begin{aligned} x + y &= 6,9 \\ x^2 + y^2 + 2 x y &= 47,61 \\ 4 x y &= 43,20 \\ \hline x^2 + y^2 - 2 x y &= 4,41 \\ x - y &= 2,1 \end{aligned}$$

En extrayant cette racine, je donne à 2,1 le signe plus pour que d'après les données du problème $y < x$.

$$\text{On a alors } x = \frac{a + b}{2} = 4,5$$

$$y = 2,4$$

$$\text{d'où } a + b = 9.$$

Le périmètre du trapèze étant 14, il reste pour chaque côté

$$A C = B D = 2,5.$$

$$\text{On a ensuite } C E^2 = A C^2 - A E^2$$

$$C E^2 = 6,25 - 5,76 = 0,49$$

$$C E = \frac{a - b}{2} = 0,7$$

$$\text{d'où } a - b = 1,4$$

et enfin

$$\begin{aligned} a &= 5,2 \\ b &= 3,8 \end{aligned}$$

A. Droz, prof.

ERRATUM. — M. A. Robadez nous envoie la rectification suivante : Dans le sujet *L'île d'Yap*, que vous avez insérée, dans le n° 2 de l'*Educateur*, il se trouve quelques erreurs typographiques que je désire voir corriger. Ainsi, page 29, III, ligne 39, lisez *Palaos* au lieu de *Ealaos*; page 70 : remarques, ligne 22, lisez *ammi, ards*, au lieu de *ammiards*; page 30 : questions de géographie, ligne 32, lisez *En suite* au lieu de *ensuite*; page 30, ligne 33, lisez *prendront-elles* au lieu de *prendront-elle*.

Nous prévenons nos abonnés de la Suisse qu'à partir du 1^{er} février, il sera pris en remboursement, par la poste, le prix de l'abonnement à l'*Educateur*, pour 1886, ainsi que la cotisation de 50 centimes en faveur de la caisse mutuelle.

La carte de remboursement sera également adressée à toutes les personnes auxquelles l'*Educateur* a été envoyé à titre d'essai et qui ne l'ont pas refusé.

Les changements d'adresse doivent être annoncés sans retard à l'administration du journal.

Librairie F Payot
1, Rue de Bourg, LAUSANNE

Vient de paraître :

De l'enseignement secondaire dans la Suisse romande, par A. Huzen, professeur, brochure in-12, 0 fr. 75 ;

Cours de langue allemande. Grammaire, thèmes, versions, lectures, exercices de conversation, vocabulaire par Aug. Reitzel, professeur. *Deuxième partie*. Un vol. in-8 cart., 3 fr. 25.

1

(O-6995-L)

Photographies des professeurs Vinet, Agassiz, et Louis Vuillemin. Prix : séparément, 1 fr. ; ensemble, 2 fr. — S'adresser à M. Fréd. Voruz, photographe, Vevey.

Imprimerie V. MICHEL
PORRENTROY

— 0 —
LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;
Cartonné, 5 francs.

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs).

Collection de chœurs d'hommes

(divers degrés de force). Elle est envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur

(H-2574-L) 6-6-30

H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de la **SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

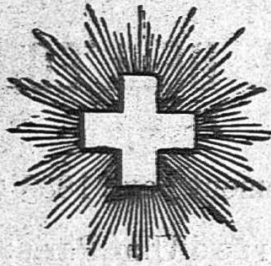
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

N^o 4.



PORRENTROY

15 Février 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'*Educateur* annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'École modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutrux**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENEVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Mercerat**. — FRIBOURG : M. **Ducotierd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'École modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'École normale de Porrentruy. — **F. Guétat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

M. Jost, inspecteur, 42 rue d'Ulm, Paris; M^{lle} Perrenoud, Jaroslaw (Russie) 5 roubles; M. Canel à Héricourt; M^{lle} R. Klinghardt, Jauer (Silésie); M^{lle} Audétat, Verrières; M. J. Munoz, Dresde (2 abonnements); M^{lle} Huguenin-Virchaux, Institution Marie, Gotha (Allemagne); M^{lle} Sophie Masméjan, Dresde; M. le chanoine Baldini, Sienne (Toscane); M. le directeur de l'École normale de Loches (Indre-et-Loire); M^{lle} Lohner, Paris,

CAISSE MUTUELLE.

Reçu avec remerciements de : M^{lle} Huguenin-Virchaux à Gotha, 2 fr.; de M^{lle} Lohner à Paris, 1 fr.

A la demande de plusieurs nouveaux membres de la Société, le Comité directeur a décidé de publier le *Règlement de la Caisse mutuelle* dans le prochain numéro de l'*Educateur*.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs articles concernant la partie pratique, entre autres une intéressante communication sur la couture.

Librairie L. CHAPUIS
Porrentruy

1^{re} année de Géographie, par H. EL-ZINGRE, inst. Ouvrage recommandé par la direction du canton de Berne.
Prix : 4 fr. 80. 3-1-30

Imprimerie V. MICHEL
PORRENTUUY

— 0 —
LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;
Cartonné, 5 francs.